



## Procédure après accident sous thc

Par **Bobor06**, le **16/05/2017** à **05:35**

Bonjour,

Suite à un accident de la route ,une moto me rentre dedans par choc arrière gauche ,je tournais à gauche ,sur une zone limité a 30 .Le motard est tombé je suis sorti immédiatement de mon véhicule pour lui venir en aide.j etais clean je sortez de l hôpital ou j y est passé la journée.

De la pompiers gendarmes.Je leur indique avant même que j ai fumé le week end de l herbes pur.

Contrôle salivaire positif,de là il me demande de les suivre dans le fourgon non menottés,aucunes fouilles.

Prise de sang faites il me ramène a la gendarmerie,pour me faire signé ma rétention de permis.Un ami viens me chercher,je ne suis pas placé en garde a vue .

Le lendemain je reçois un coup de téléphone de la gendarmerie me demandant ou j'habite !?

Je leur demande pourquoi puisque mon adresse avais été vérifié ,de là il me dit nous somme dans une rue on a un papier a vous faire signé.

Je sors a leur rencontre,il me demande de leur indiqué mon appartement, je leur dis c est au 2 eme etages .de là il rentre chez moi il était 3 a aucun moment je les invités a le faire .

Il me tends un papier stipulant une nouvelle fois ma rétention de permis?!

De là il me dit on va faire une perquisition

Ah ok mais vous cherchez quoi ? Des stups ok c est là je leur donne ce qu il cherche et continue a fouillé chez moi .

De la il me pose des questions et il me dit bien je cite " si vous répondez a mes questions on oublie ça .J'acquiesse mais me dit que cela ne l intéresse pas !!.de la il parte avec des objets m appartenant plus la resine .aucun scellé aucune signature aucun papiers signé.

De la quelques jours après je reçois un coup de téléphone me demandant de me présenté a la gendarmerie pour mon audition .

LOpj me dit toujours pas téléphone que je peux venir avec un avocat .je lui demande un délai pour en trouver un .

Elle me dit je pars en vacances samedi la vieille j ai une avocate et je lui est demandé de prendre contact avec la gendarmerie par rapport a son emploi du temps .

Alors qu elle m avait donné le choix entre le 26 et le 5 mai ccoup de lundi mon téléphone sonne sa collègue qui me demande de me présenté demain ,je lui demande si mon avocate l as joints .elle me dit que non donc je lui répons que le 5 je serai présent avec celle ci .

Et là quelle fut ma stupeur quand elle me dit NON sur un ton pas franchement aimable j ai pas que sa a faire c est ou vous venez ou je viens vous cherchez ....c est juste une audition ..bon ok je veux pas aggravé mon cas .

Je me rends donc a cette audition et la elle me presente un papier si je veux un avocat !!!

Je lui demande pardon !! Vous vous moquez de moi ?

J avais mis 2 h a venir j ai fait cette audition pour en finir vu que j ai reconnu les faits et que j assumée mon erreurs .

Mais au cours de l audition elle me sort les stups !!! Surpris je comprends pas vu que cela ne devait pas apparaitre je refuse de signé un papier stipulant ce qui avait chez moi..

Je ne signe pas non plus le constat car la partie adverses est rentré dans mes cases !! Et que le dessin était erronné !.on me demande de détruire les preuves toilettes ok ...

Je rentre chez moi pensant en avoir fini bah non quelques jours plus tard elle me rappelle.

Mr vous pouvez passé a la gendarmerie ..pourquoi lui demande ?vous avez pas signé le constat .Je lui rétorque oui je sais et là accroché vous elle se mets en colère en me disant que j avais intérêt à venir signé le constat je lui répons non je suis pas d accord j ai déjà assez de soucis comme ça !! Et toujours aussi virulante elle me dit ok c est comme ca alors ou vous venez signer le constat ou je vous charge devant le procureur vous êtes de mauvaises foi vous cherchez le 50/50 .!! Alors que sur la vidéo on voit bien la moto partir de l arrière blocage de roue a 30 km mon oeil impossible a cette allure .un ami a fait le test avec une cylindrée similaire .

Je lui dit pardon ses quoi ces menaces, c est du chantage faites ce que vous voulez je lui ai répondu excéder et j ai raccroché .mais c est pas fini désolé :).

Je me suis présenté avec mon amie pour enlevé l immobilisation de mon véhicule accidenté pour que mon amie l emmène au garage mais on me refuse se droit !! Pourquoi je demande et la un autre gendarme arrive et me dit texto ma compagne était présente on vous a demandez de signé un papier je crois .et? Je lui répons mon assurances s en chargera et il me dit vous attendrez que l opj rentre de ses vacances pour la récupérée ..j étais très agacé 110km pour rien ..j ai eu l opj en question depuis et elle même n as pas compris !

Donc voilà est ce que tout ceci est normal?

Je reconnais mes torts au vu de la conduite sous stups alors que je suivais déjà un programme pour en finir avec cette dépendance ,j avais mon dernier rdv 3 semaines plus tard .a ce jour j ai arrêté car cela a fonctionné pas sans mal mais est ce que c est normal cette façon de faire?

est ce que je peux revenir sur ma déposition avec un avocat cette fois ci ou écrire au procureur pour lui indiqué ses faits ?

Est ce que je peux passé un stage de récupération de point avant ma convocation ?j ai perdu mon travail ,et avec -6 points j aurais plus de permis Merci a vous pour vos réponses.